

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2017
Séance ordinaire n° 6/2017

Présents : ARANEO Christine, CARTAL Aimé, JENESTE Alain, DEPLACE Chantal, BEURRIER Jean-Michel, AUNOS Daniel, CHARRONDIERE Magalie, BAJARD Marie-Noëlle, THEVENOUX Jocelyne, MATICHARD Frank, DUMAS Mickaël, FERON William.

Excusés : BOURLIERE Claudine pouvoir à BAJARD Marie Noëlle, CATHELAND Germaine pouvoir à DUMAS Mickaël, LIVET Julien (retard)

Secrétaire de Séance : BAJARD Marie-Noëlle

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2017

Le compte rendu de la séance du 24 mai 2017 est approuvé.

Intercommunalité

1. Véhicule électrique : l'appel d'offres a été lancé par RA. Les véhicules seront achetés auprès de Peugeot. Le Peugeot Partner 2 places coûtera à la commune 4 050 € (chargeur et batterie compris). La batterie est garantie 8 ans. L'installation de la prise de charge est à la charge de la commune (entre 300 et 500 €). RA conseille d'installer un sous-compteur pour évaluer la consommation (environ 200 €). Mme le Maire donne lecture des options possibles. Le conseil municipal retient les options suivantes : porte latérale coulissante 195 € ; arrêt de charge 226,20 € ; vitre arrière 163,80 € ; contrat d'entretien sur 60 mois 1 146 € ; extension de garantie 36 mois 150,50 €. La carte grise est gratuite. Les véhicules seront livrés fin d'année.
2. Syndicat des Eaux de la Teyssonne : Le rapport du service a été envoyé par mail aux conseillers.
3. SIEL : l'acompte de la contribution 2017 de la compétence éclairage public s'élève à 12 810,85 €.

Ecole, sports, loisirs

4. City stade : Mme Deplace informe que l'installation du city stade est terminée. L'inauguration aura lieu le 2 septembre.
5. Equipements des aires de jeux : Mme Deplace présente les choix de la commission et le devis de la Société Comat et Valco d'un montant de 10 603 € HT. Le conseil municipal approuve.
6. Tennis : Mme le Maire propose de mettre le terrain de tennis en accès libre. Le conseil municipal approuve.
7. Ecole : Mme Deplace donne lecture du compte rendu du conseil d'école 3^{ème} trimestre. Pour la rentrée l'équipe enseignante reste inchangée, les rythmes scolaires sont reconduits pour cette année avec les mêmes intervenants. Le conseil municipal approuve la convention avec l'Association Jeunesse et Sports. Tous les enfants de Saint Pierre Laval ont obtenu une dérogation pour poursuivre leurs études au Collège de La Pacaudière. Mme Deplace rappelle que cette dérogation doit être demandée chaque année.

Julien LIVET arrive en cours de séance 20h53.

8. Cantine scolaire : Mme Deplace présente le bilan provisoire de l'année écoulée : 292 occasionnels, 92 demi-forfaits et 585 forfaits. Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs.
9. Compte rendu AG de l'ASSM Foot : Mme Deplace donne lecture du compte rendu de l'AG. Malgré les 83 licenciés le bilan financier est un peu décevant. Remerciements à la commune pour la réfection du terrain.

Voirie

10. Panneaux de signalisation : Monsieur Jeneste présente les devis Signaux Girod pour le remplacement des panneaux d'entrée d'agglomération (6 entrées + 6 sorties) = 2 122,38 € ht et pour divers panneaux de signalisation : 1 158,87 € ht. Le conseil municipal approuve les devis.
11. Voirie 2017 : Les travaux de la cour d'école et du parking des Gouttes sont prévus semaine 29.
12. Lotissement : une réunion a eu lieu avec Mme Poussin, le géomètre, le Syndicat de la Teyssonne et le SIEL. Le syndicat de la Teyssonne prend en charge l'extension de réseau d'eau. Mme le Maire présente un nouveau plan. A la demande de plusieurs conseillers, le tracé du chemin piéton est à revoir.
13. Cheminement piéton : suite à une réunion avec Mme Poussin, reprise du projet Pollen mais itinéraire C supprimé. Les travaux sont prévus pour l'hiver 2017/2018. Une partie de ces travaux sera réalisée par les employés communaux. Une demande de permis d'aménager sera à déposer (soumis à l'ABF).
14. Terrain stabilisé : le coffret de l'éclairage est en très mauvais état et nécessite son remplacement. Le conseil municipal approuve le devis du SIEL : 1 786 €.

15.Roannaise de l'eau : Le syndicat a contrôlé les installations d'eaux pluviales et d'eaux usées des bâtiments communaux situés Rue du commerce.

Bâtiments

16.Réfection toiture bâtiment Guillermier : Suite au devis de l'entreprise Batimontage qui est supérieur à 20 000 €, un appel d'offres sur internet est obligatoire. Le conseil municipal approuve les travaux et autorise le lancement de l'appel d'offres.

17.Restaurant scolaire – passage couvert : Les travaux seront réalisés lors des vacances de Toussaint.

18.Bar Restaurant : Mme le Maire présente au conseil les propositions de façades. Le conseil décide de se réunir dans la semaine prochaine afin de prendre le temps de réfléchir au choix de façade.

19.Ruine Rue du Commerce : nous sommes en attente du rapport de l'expertise réalisée dans le cadre du référé préventif

20.Chaufferie bois SIEL : Mme le Maire présente le projet servant de cahier des charges pour les entreprises. Le conseil approuve celui-ci.

21.Travaux divers : Monsieur Beurrier signale que la salle d'évolution de l'école a encore été inondée. Les travaux d'isolation de l'appartement de l'ancienne école débutent le 17/07.

22.Accessibilité mairie sanitaires : Monsieur Beurrier présente les devis pour la mise en accessibilité. Devis Dupuy 2 796,96 € ; devis Sybelin 1 657 € ht.

23.Agri Sud Est : suite au cambriolage, des travaux sur la porte d'entrée doivent être effectués. Le conseil approuve le devis Laurent d'un montant de 978 € ht.

24.Monument aux morts : en raison des élections présidentielles et législatives, les décisions de la DRAC ont pris du retard. La date de la commission régionale est donc repoussée à octobre. Mme le Maire propose de trouver un maître d'œuvre afin d'avancer sur l'étude de rénovation.

Urbanisme

25.Droit de préemption parcelles AB 353 à 356 : le conseil ne souhaite pas préempter

26.Droit de préemption parcelles A 1416 et 1417 : le conseil ne souhaite pas préempter

27.Maison Pacaud : Mme le Maire donne lecture du courrier de la famille Pacaud proposant à la commune le rachat de la maison située Place du Puits. Le conseil municipal ne souhaite pas acquérir cette maison.

Questions diverses

28.Motion de soutien à la candidature de Paris pour les JO 2024 : le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette motion de soutien.

Séance levée à 22h45